



10110101011

# OPEN DATA

Comment favoriser la réutilisation des données ouvertes ?

# OPEN DATA COMMENT FAVORISER LA RÉUTILISATION DES DONNÉES OUVERTES ?

## LES CARNETS DU GUIDE PRATIQUE - COMPLÉMENT #1

Document réalisé par le Smart City Institute en collaboration avec FuturoCité

### AUTEURS

Nicolas Installé, Directeur exécutif du centre FuturoCité  
Maximilien Servais, Chargé de recherche au Smart City Institute

### SUPERVISION & DESIGN

Julie Randaxhe, Chargée de projet au Smart City Institute

### PUBLICATION

Décembre 2022

# 01

## INTRODUCTION

## A PROPOS DES CARNETS DU GUIDE PRATIQUE

Depuis 2017, le Smart City Institute (SCI) publie annuellement un Guide Pratique dédié à une thématique spécifique liée à la transition durable et intelligente des territoires : Stratégie Smart City, Participation citoyenne, Gouvernance de la donnée, Mobilité de demain, Monitoring et évaluation et Collaborations et partenariats public-privé. Ces ouvrages reprennent les notions essentielles au développement et à la mise en oeuvre d'une démarche Smart City.

Afin de venir enrichir ces publications, le SCI propose désormais des carnets didactiques permettant d'approfondir l'un ou l'autre concept abordé dans les Guides, mais non développé de façon détaillée. Les Carnets du Guide Pratique ont donc pour objectif de proposer un éclairage très pratique sur un sujet afin d'aider les territoires dans leur démarche.

Ils se composent à la fois de rappels théoriques nécessaires, d'informations complémentaires mais aussi d'outils didactiques et concrets comme des checklists, des bonnes pratiques, des recommandations, etc.

Afin de rendre ces carnets les plus pratiques possibles, mais aussi pour privilégier une utilisation numérique à une version imprimée, ils ont été conçus pour que vous puissiez les compléter directement sur votre ordinateur\*.

### LÉGENDE

-  DÉFINITIONS
-  PRÉCISIONS SUR LE CONTEXTE WALLON
-  CHECKLISTS
-  ESPACES PRISE DE NOTES
-  EXEMPLES ET BONNES PRATIQUES
-  RECOMMANDATIONS

## RÉUTILISATION DES DONNÉES OUVERTES : LE CONTEXTE

Lorsque l'on aborde le sujet de la Smart City, il est rare que la question de la donnée ne soit pas évoquée. En effet, pour répondre aux enjeux auxquels ils sont confrontés, les territoires ont de plus en plus recours aux technologies (ex. IoT, plateformes web, etc.), générant ainsi un volume de données conséquent et en constante augmentation<sup>1</sup>.

Dans ce contexte, une bonne gouvernance de la donnée par les territoires est essentielle puisque la donnée publique impacte directement les politiques publiques et les services offerts par les autorités territoriales<sup>2</sup>. Sa mise en place contribue donc fortement à la transition durable et intelligente des territoires. Le [Tome 3 des Guides Pratiques du Smart City Institute](#), publié en 2019, était d'ailleurs dédié à cette thématique.

Une bonne gouvernance de la donnée implique de pouvoir collecter, traiter, mais aussi partager l'information disponible avec l'ensemble des parties prenantes présentes sur le territoire. C'est en effet le partage des informations et l'ouverture des données, qui va permettre de valoriser au mieux ces données au profit de ses usagers. Néanmoins, bien que l'ouverture des données sur un territoire constitue une étape déterminante dans la stratégie de leur gouvernance, c'est leur réutilisation qui permet d'atteindre les bénéfices de l'ouverture des données. Or, on observe que les données ouvertes ne sont que peu réutilisées.

Ce carnet – complément d'information au Tome 3 des Guides Pratiques du SCI – a donc pour objectif de fournir des conseils qui vous aideront concrètement à favoriser la réutilisation des données ouvertes de votre territoire.

Pour ce faire, nous reviendrons d'abord sur les fondamentaux, c'est-à-dire le concept de donnée ouverte ainsi que sur ses enjeux et ses cibles. Ensuite, nous présenterons les informations pratiques concernant la réutilisation des données ouvertes publiques, les conditions pour la favoriser et les recommandations en matière de publication de données ouvertes. Finalement, nous illustrerons notre propos en présentant des bonnes pratiques en la matière.

\*Pour un fonctionnement optimal, il est recommandé d'utiliser Adobe Acrobat.

# 02

## RAPPELS FONDAMENTAUX

## QU'EST-CE QU'UNE DONNÉE OUVERTE ?



Une donnée ouverte (trad. de l'anglais, open data) est « *une donnée qui peut être librement utilisée, réutilisée et redistribuée par quiconque, sujette seulement, au plus, à une exigence d'attribution et de partage à l'identique<sup>3</sup>* ».

Quant aux données ouvertes du service public, ce sont les données que les organismes publics recueillent, produisent ou achètent et qui sont mises à disposition gratuitement, sans restriction juridique ou technique, en vue de les réutiliser à d'autres fins<sup>4</sup>.

## PEUT-ON OUVRIR TOUTES LES DONNÉES ?

Lors de la publication de données, il convient d'être attentif à ce que ces données répondent à certaines conditions - dites conditions Open Data -, notamment qu'elles :

- ne contiennent pas (ou plus) d'informations à caractère personnel ou d'autres informations sensibles<sup>1</sup>,
- soient disponibles dans leur ensemble, au minimum par téléchargement sur Internet,
- soient facilement réutilisables dans des processus automatiques,
- soient fournies sous une licence qui autorise la réutilisation et la redistribution, ainsi que le croisement avec d'autres jeux de données<sup>ii</sup>.

## QUELS SONT LES INTÉRÊTS DE LA DONNÉE OUVERTE ?

L'ouverture des données publiques constitue un important levier d'action des politiques publiques. Elle représente un intérêt démocratique et permet la modernisation et l'efficacité des services publics ainsi que le soutien à l'innovation et au développement économique,

politique et sociétal et profère une souveraineté face aux GAMMA/BATXH<sup>iii</sup>. Le Tome 3 de nos Guides Pratiques de la Smart City présente plus d'informations à ce sujet (p. 62).

## A QUI S'ADRESSENT LES DONNÉES OUVERTES ?

Les autorités territoriales et leurs agents ;

- Les développeurs informatiques et les entreprises privées ;
- Les citoyens et les associations ;
- Les analystes et les journalistes ;
- Les chercheurs et les universités ;
- Etc<sup>iv</sup>.



## LE GROUPE DE TRAVAIL OPEN DATA WALLON

En Wallonie, à l'initiative de [FuturoCité](#), une vingtaine de villes et communes se rassemblent régulièrement au sein d'[un groupe de travail Open Data wallon](#) qui a pour objectif de standardiser de nombreux jeux de données. Ces schémas standards ont vocation à être ensuite partagés vers l'ensemble des administrations wallonnes afin de favoriser la réutilisation des données concernées.

<sup>1</sup> Les données ouvertes d'un territoire se rapportent habituellement aux données du territoire. Il ne s'agit donc pas de données à caractère personnel. Cependant, lorsque c'est le cas, ces données doivent être anonymisées avant d'être partagées.

<sup>ii</sup> Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les 10 principes de l'ouverture des données selon la [Sunlight Foundation](#).

<sup>iii</sup> GAMMA est un acronyme formé par l'initiale des quatre géants du numérique issus de la Silicon Valley (Google, Apple, Meta, Microsoft, Amazon). Quant à l'acronyme BATXH, il représente les leaders numériques chinois : Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi et Huawei.

<sup>iv</sup> Pour plus de détails à ce sujet, nous vous invitons à consulter [le Guide Pratique 3, p. 64](#).



## LES JEUX DE DONNÉES IDENTIFIÉS PAR LE GROUPE DE TRAVAIL OPEN DATA WALLON

En Wallonie, le Groupe de Travail Open Data wallon a identifié une vingtaine de jeux de données prioritaires sur base de critères tels que leur disponibilité sur l'ensemble des territoires, l'intérêt affiché pour ces données au-delà de l'administration, ou encore le potentiel d'exploitation au profit du plus grand nombre. Si votre territoire se trouve en Wallonie, il peut être intéressant de vous demander si vous disposez de

ces données. A noter que, s'il est conseillé d'ouvrir en priorité ces jeux de données, il ne s'agit en aucun cas d'une obligation. Si votre territoire se trouve en dehors du territoire wallon, cette liste peut vous servir d'inspiration. Il vous faudra cependant l'enrichir en tenant compte des spécificités de votre territoire.



Travaux de voirie



Patrimoine naturel et matériel



Commerces locaux



Horaires d'ouverture des recyparcs



Stationnements vélos (arceaux, box, etc.)



Défibrillateurs



Producteurs locaux



Entreprises présentes sur les parcs d'activité économique



Emplacements PMR



Statistiques de population



Statistiques sur la mobilité



Equipements collectifs



Aires de loisirs



Cellules commerciales vides



Circuits touristiques



Marchés



Calendrier de collecte des déchets



# 03

## RÉUTILISATION DE LA DONNÉE OUVERTE PUBLIQUE

## QU'EST-CE QUE LA RÉUTILISATION DES DONNÉES OUVERTES PUBLIQUES ?



On définit la réutilisation des données publiques comme « *l'utilisation des données publiques par des tiers à d'autres fins que celle de la mission de service public pour laquelle les documents ont été produits ou reçus*<sup>5</sup> ».

## QUELS SONT LES CRITÈRES DE RÉUTILISATION DES DONNÉES ?

Avant que les données ouvertes puissent être utilisées par les réutilisateurs, il est nécessaire de s'assurer que les données partagées sont utilisables d'un point de vue technique. Parmi les critères requis le plus souvent par les réutilisateurs de données ouvertes, peuvent être cités :

- Des données qui sont les plus transparentes possible sur un large éventail de thématiques et sans « censure » ;
- Un accès facilité aux flux de données ;
- Des données mises à jour de manière automatique ;
- Des formats de données interopérables (voir point 2 ci-après) et faciles à exploiter ;
- Des conditions de réutilisation les plus libres possible en matière de gratuité, de type de licence<sup>6</sup> et de compatibilité à l'international ;
- Des données fiables pour garantir la qualité du service basé sur celles-ci ;
- Des interlocuteurs identifiés avec qui échanger au sein des collectivités productrices (ex. gestionnaire des données au sein de l'administration).

## COMMENT GARANTIR LA RÉUTILISATION DES DONNÉES ?

L'absence de certains des éléments cités au point précédent (critères) pourrait représenter une barrière considérable à la réutilisation des données publiques ouvertes<sup>5</sup>.

Chaque territoire qui partage ses données doit donc vérifier que ces critères sont bien pris

en considération, en s'intéressant aux conditions (1) de disponibilité, (2) d'interopérabilité, (3) de qualité et (4) de documentation des jeux de données ouverts.



## LA DONNÉE OUVERTE EN WALLONIE

Le [Baromètre 2022 sur la culture de la donnée](#) réalisé par FuturoCité rapporte que moins de 16% des communes ayant répondu à l'enquête déclarent ouvrir certaines de leurs données en respectant les 10 principes de l'ouverture des données (ex. lisibilité par les machines, accessibles de façon pérenne en ligne) et près de 46% d'entre elles n'ouvrent aucune donnée. Parallèlement à ces résultats, 54% des communes wallonnes répondantes déclarent ne pas exploiter leurs données<sup>7</sup>.



## UN TABLEAU DE BORD POUR FACILITER LA RÉUTILISATION DES DONNÉES

Fin 2020, Issy-les-Moulineaux (± 68 000 hab.), municipalité française située dans le Grand Paris, a mis en ligne [un tableau de bord](#) permettant de visualiser rapidement les données clés disponibles sur sa plateforme et faciliter leur réutilisation.

Grâce à cette plateforme, l'ensemble des activités municipales sont centralisées au sein d'un même outil. Le tableau de bord regroupe, en effet, des données relatives à une douzaine de catégories différentes : démarches administratives, finances, environnement, tourisme, culture, etc.<sup>8</sup>

<sup>5</sup> En Wallonie, il n'y a pas encore de licence recommandée ou imposée. Il y a cependant une licence privilégiée par des acteurs de terrain belges (ex. SPF, Geoportail), [la licence CC-BY](#).

RÉUTILISATION DES DONNÉES  
**QUATRE CONDITIONS FONDAMENTALES**

## 1. LA DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Au-delà du fait que les données ouvertes se doivent d'être variées et relatives à de nombreuses thématiques, pour assurer leur pertinence, les données ouvertes nécessitent également d'être disponibles sur l'ensemble d'un territoire. En effet, lorsqu'un territoire souhaite ouvrir ses données afin qu'elles soient réutilisées, il faut que les données concernées soient représentatives de l'ensemble du territoire en question. Par exemple, si une commune ouvre ses données, cela aurait peu de sens qu'elles ne concernent qu'un seul quartier de la commune. Dans une même logique, des données ouvertes partagées par un service régional devraient être disponibles pour l'ensemble des communes de la région et non pas uniquement pour certaines d'entre elles.

De plus, il faut veiller à la découvrabilité du jeu de données, c'est-à-dire la facilité avec laquelle « *une donnée peut être trouvée lors d'une recherche ou la capacité des utilisateurs à découvrir une donnée dont ils ignoraient l'existence*<sup>9</sup> ». En d'autres mots, lorsqu'un réutilisateur cherche votre jeu de données ou un jeu de données auquel le vôtre est susceptible de correspondre, est-il en mesure de trouver celui que vous mettez à disposition et donc d'en découvrir l'existence (ex. titre du jeu de données pertinent, etc.) ?

En conclusion, une fois que vous aurez identifié les jeux de données disponibles sur votre territoire, il faudra vous demander si chacun d'entre eux est bien accessible largement, c'est-à-dire, si, pour l'ensemble du territoire, chaque jeu de données est bien *découvrable*.



### DÉCOUVRABILITÉ DU JEU DE DONNÉES

#### Recommandations

- **Editorialisation du jeu de données** : par exemple, la mise en avant de jeux de données sur la page d'accueil de la plateforme, des pages listant les données clés par sujet, la rédaction d'articles dédiés pour mettre en avant des jeux de données, etc.
- **Bonne documentation** : métadonnées (voir p. 15) descriptives de bonne qualité.
- **Référencement** : sur un portail local, national ou thématique.



### CHECKLIST

#### Disponibilité des données - Étapes clés

S'assurer que les données constituant le jeu de données sont disponibles pour l'ensemble de votre territoire.

Vérifier que le jeu de données est découvrable :

Le nom du jeu de données est clair et précis.

Des mots-clés sont associés au jeu de données.

La description du jeu de données est complète et compréhensible.

La page sur laquelle est hébergé le jeu de données est référencée et accessible en permanence.

## 2. L'INTEROPÉRABILITÉ DES JEUX DE DONNÉES

Lorsque des données proviennent d'entités ou d'administrations différentes, il est pertinent de se questionner quant à leur cohérence. En effet, les jeux de données – publiés par différentes sources – dont nous parlions précédemment, devraient utiliser des schémas de données standards lorsqu'ils existent. La mise en place de ces schémas standards permet aux machines d'interpréter et rassembler/combiner facilement les jeux de données provenant de sources différentes. Par exemple, un service mis en place pour fonctionner avec les données d'une administration devrait pouvoir également fonctionner avec les données d'une administration voisine<sup>vi</sup>. C'est parce que le jeu de données respecte le standard qu'il est interopérable.



Un schéma de données fait référence à la structure ou architecture de jeux de données ouverts. Par exemple, si un jeu de données est dédié aux défibrillateurs sur un territoire, chaque jeu de données aura la même structure (ex. la colonne A : les coordonnées géographiques, la colonne B : le type d'infrastructure).

### Comment rendre les jeux de données interopérables ?

Afin de rendre vos jeux de données interopérables, il est nécessaire de faire une veille sur les schémas standards existants à une échelle locale (intercommunale, régionale, fédérale, etc.). Si un schéma standard existe, il faut alors l'appliquer à votre jeu de données. Dans le cas contraire, il faut vérifier si des standards existent pour le jeu en question à l'international et s'en inspirer pour les appliquer à votre propre jeu de données<sup>vii</sup>.



### CHECKLIST

#### Interopérabilité des jeux de données - Étapes clés

Vérifier l'existence de standards à l'échelle locale pour le jeu de données identifié.

Si des standards existent à l'échelle locale :

Mettre en forme le jeu de données afin de respecter ces schémas standards.

Si aucun standard n'existe à l'échelle locale :

Vérifier, à l'international, l'existence de standards pour le jeu de données identifié et s'en inspirer pour votre propre jeu de données.

Si aucun schéma standard n'existe à l'international, regarder les jeux de données du même type publiés par les autres territoires et s'en inspirer pour définir le schéma de votre jeu de données.

<sup>vi</sup> En Wallonie, au vu de la petite taille des villes et communes, c'est seulement à la condition d'une mise à l'échelle (c'est-à-dire que si cela fonctionne avec une petite entité, cela doit également fonctionner pour une grande entité) que des moyens seront libérés par des réutilisateurs potentiels (entreprises, associations, ...) pour exploiter ces données.

<sup>vii</sup> En Wallonie, des schémas standards vont prochainement être publiés suite au travail du Groupe de Travail Open Data. Si un autre jeu de données que ceux identifiés par le GT Open Data vous intéresse, vous pouvez par exemple vérifier si des schémas standards existent sur des plateformes comme [OpenDataLocale](#) (France).

### 3. LA QUALITÉ DES JEUX DE DONNÉES

Comme on peut s’y attendre, il faut veiller à la bonne qualité des données publiques. Concrètement, ces dernières devront répondre aux six critères suivants<sup>10</sup> :

1. **Validité** : les données disponibles sont-elles spécifiques à l’activité étudiée ?
2. **Exactitude** : les données reflètent-elles une réalité observable ?
3. **Cohérence** : les données ne comportent-elles pas de problème de duplication ou de divergence avec différents systèmes ?
4. **Intégrité** : les relations entre les entités et les attributs des données sont-elles conservées ?
5. **Ponctualité** : les données sont-elles disponibles quand nécessaire ?
6. **Exhaustivité** : les données sont-elles complètes ?

Par ailleurs, il faut s’assurer que le format des jeux de données soit facilement exploitable. On distingue généralement cinq classes de format<sup>viii</sup> :

- Publication des données sur le web avec une licence ouverte : PDF, WORD, etc. (1) ;
- Publication des données de manière structurée : XLS, etc. (2) ;
- Publication des données dans un format ouvert non propriétaire : CSV, XML, JSON, etc. (3) ;
- Utilisation des URI pour désigner des éléments dans les données pour permettre aux utilisateurs d’y faire des références : RDF, etc. (4) ;
- Publication des données liées à d’autres données pour y ajouter du contexte : LOD, etc. (5)<sup>ix,11</sup>.

Il est recommandé de mettre les jeux de données à disposition au moins sous un format CSV. En effet, ce format est idéal pour mettre en place une dynamique de réutilisation des données ouvertes efficace et à bas coût (il est non propriétaire, c’est-à-dire que ce format est pris en charge par plus d’un développeur et est accessible via différents logiciels.). Cela

est notamment dû à son haut degré d’utilisation par les différentes parties prenantes et à la facilité d’interprétation par les machines et de lisibilité par un humain<sup>12</sup>.



#### CHECKLIST

##### Qualité des jeux de données - Étapes clés

S’assurer que les données du jeu sont :

Valides

Exactes

Cohérentes

Intègres

Ponctuelles

Exhaustives

S’assurer que le format sous lequel le jeu de données est publié est facilement exploitable par un réutilisateur tiers.

<sup>viii</sup> Ces classes sont attribuées de manière séquentielle, c’est-à-dire que pour atteindre une classe supérieure, il faut que les exigences de la classe précédente soient satisfaites. Pour plus de précisions, voir notre [Guide Pratique 3](#), p. 69.

<sup>ix</sup> [Le modèle Open Data 5 étoiles de Tim Berners-Lee](#).

## 4. LA DOCUMENTATION DES JEUX DE DONNÉES

Dans une même logique, pour garantir la correcte réutilisation des données publiées sous conditions Open Data, celles-ci doivent être documentées. En d'autres termes, cela signifie qu'elles doivent être parfaitement décrites.

La méthodologie Datasheets for Datasets donne un modèle exhaustif de description d'un jeu de données<sup>x13</sup>. Afin de procéder à la documentation de vos jeux de données, voici une liste – non exhaustive – de questions auxquelles répondre :

- A quelles fins le jeu de données a-t-il été créé (c.à.d. quels sont les objectifs et les problématiques auxquelles il répond)?
- Que contient le jeu de données (c.à.d. contient-il principalement des documents, des images, etc.)?
- Comment les données ont-elles été collectées (c.à.d. avec des capteurs, manuellement, par des outils informatiques)?
- Quels traitements les données ont-elles subis (c.à.d. les données ont-elles été nettoyées ou préparées)?
- Comment la maintenance de ces données est-elle réalisée (c.à.d. y a-t-il des mises à jour, une personne responsable)?

Au-delà de la description textuelle, il est recommandé de remplir un minimum de métadonnées, c'est-à-dire des données qui décrivent le jeu de données (ex : date de création du jeu de données, coordonnées d'une personne de contact, fréquence de mise à jour, etc.) mais également les différents champs du jeu de données. Pour les métadonnées aussi, un certain formalisme est attendu<sup>x1</sup>.



### MÉTADONNÉES ESSENTIELLES

- Description du jeu
- Thèmes du jeu
- Mots-clés
- Date de publication du jeu
- Date de dernière modification du jeu
- Couverture géographique du jeu
- Licence
- Producteur du jeu
- Coordonnées d'une personne de contact
- Fréquence de mise à jour
- Etc.

<sup>x</sup> Il a été traduit en français et est disponible à l'adresse suivante : <https://teamopendata.org/t/traduction-et-adaptation-du-modele-de-description-des-donnees-datasheet-for-datasets/1400>.

<sup>x1</sup> FuturoCité prévoit de diffuser des recommandations à ce sujet.



## CHECKLIST

### Documentation des jeux de données - Étapes clés

Définir les informations qui seront utiles au(x) réutilisateur(s) lorsqu'il exploitera(ont) le jeu de données

Informations relatives au jeu de données en tant que tel

Les motivations qui ont conduit à récolter et ouvrir le jeu de données

La composition du jeu de données

Le processus de collecte des données

Le pré-traitement éventuellement appliqué aux données

La manière dont est maintenu le jeu de données

Les considérations légales et éthiques relatives aux données ouvertes

Informations relatives aux champs du jeu de données en tant que tel

Rassembler les informations utiles à la réutilisation du jeu de données par un tiers et les ajouter au fichier servant à documenter le jeu de données.

Vérifier que les métadonnées essentielles sont renseignées dans le jeu de données.



Area with horizontal dotted lines for notes or additional information.



## UN AGENDA TERRITORIAL PARTAGÉ

En région parisienne, les chauffeurs de taxis et autres services de transport (ex. Uber) utilisent une application développée par une entreprise privée pour les aider à identifier les lieux où ils ont le plus de chance de trouver des clients (ex. sites touristiques, lieux de sorties, gares). L'application réutilise des données de la SNCF, de concerts, de manifestations sportives indiquées dans la plateforme [OpenAgenda](#). A l'échelle territoriale, cette dernière facilite<sup>14</sup> :

- la saisie collaborative d'agendas,
- le partage des données,
- et l'animation des communautés d'agendas.

Ces réalisations sont possibles grâce à la réutilisation des données partagées sur les plateformes de données ouvertes publiques. Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard étant donné que la plateforme [OpenDataFrance](#) a mis en place toute une série de paramètres pour favoriser une abondance de réutilisations des données partagées :

- Il s'agit d'un des jeux de données prioritaires identifiés par 31 communes membres,
- Sa découvrabilité est facilitée (ex. une rubrique « sorties » pour indiquer les nouveaux jeux de données publiés),
- Les jeux de données suivent un schéma standard (ex. schema.org, utilisé notamment pour l'OpenAgenda),
- Les données sont de bonne qualité (ex. un formulaire harmonisé, évitant les redondances et les erreurs liées aux ressaisies),
- Le format « .ics » de l'agenda partagé est utilisé par de nombreux agendas bureautiques,
- L'agenda partagé renseigne des métadonnées pertinentes (ex. langues, horaires),
- Etc.



## WALLONIE EN POCHE

Dans le cadre de la stratégie Digital Wallonia de la Wallonie et plus particulièrement du programme [Smart Région](#), FuturoCité travaille à des réutilisations de données ouvertes à l'échelle du territoire wallon, au profit des citoyens. C'est ainsi que de nouveaux services sont régulièrement ajoutés à [Wallonie en Poche](#), une application portée par FuturoCité avec le soutien de la Wallonie et le support de Letsgocity, visant à proposer à l'ensemble des citoyens wallons de nombreuses informations pertinentes et à jour sur leur territoire.

La plupart des micro-services qui composent Wallonie en Poche se basent sur des données d'intérêt public ouvertes par les différentes administrations locales et régionales. Lorsqu'une commune ouvre ses données dans un des formats standards wallons, ces données peuvent directement être intégrées dans l'application, de manière à permettre aux citoyens de cette commune de pouvoir bénéficier des services de Wallonie en Poche sur leur territoire.

Par exemple, une commune qui publierait en Open Data ses données de stationnement vélo (localisation, type, couvert ou non, ...) pourrait facilement et gratuitement faire bénéficier ses citoyens du micro-service Stationnement Vélo de Wallonie en Poche. D'autres données géolocalisées, une fois ouvertes, pourraient se retrouver sur la cartographie centralisée de l'application, au profit de tous.



- 
1. IDC, 2018.
  2. Clarke, A., & Margetts, H. (2014). Governments and citizens getting to know each other? Open, closed, and big data in public management reform. *Policy & Internet*, 6(4), 393-417.
  3. Open Definition (n.d.). Consulté le 17 novembre sur : <http://opendefinition.org/>.
  4. *Les Données Ouvertes, qu'est-ce que c'est ?* The official portal for European data. (n.d.). Consulté le 17 novembre 2022 sur : <https://data.europa.eu/fr/trening/what-open-data>.
  5. *La Réutilisation des données*. guides.etalab.gouv.fr. (n.d.). Consulté le 17 Novembre 2022 sur : <https://guides.etalab.gouv.fr/juridique/reutilisation/#qu-est-ce-qu-une-reutilisation>.
  6. Beno, M., Figl, K., Umbrich, J., & Polleres, A. (2017). Perception of key barriers in using and publishing open data. *JeDEM-eJournal of eDemocracy and Open Government*, 9(2), 134-165.
  7. *Culture de la donnée dans les villes et communes wallonnes - Baromètre 2022*. FuturoCité. (2022). Consulté le 17 novembre, 2022, sur : <http://www.futurocite.be/app/uploads/2022/09/FC-barometre2020-PpP-web.pdf>.
  8. Issy-les-Moulineaux lance son tableau de bord de l'open data. Issy-les-Moulineaux. (2022). Consulté le 10 novembre 2022 sur : <https://www.issy.com/actualites/issy-les-moulineaux-lance-son-tableau-de-bord-de-l-open-data>.
  9. *Nos Réflexions sur la découvrabilité des données ouvertes*. data.gouv.fr. (n.d.). Consulté le 17 novembre 2022 sur : <https://www.data.gouv.fr/fr/posts/nos-reflexions-sur-la-decouvrabilite-des-donnees-ouvertes/>.
  10. Gartner. (2020, August 17). *Data quality fundamentals for data and analytics technical professionals*. Consulté le 12 octobre 2022 sur : <https://www.gartner.com/en/documents/3989182>.
  11. Open Data 5 \*. (2015). Consulté le 17 Novembre 2022 sur : <https://5stardata.info/fr/>.
  12. Boustany, J., & Salzano, G. (2011, June). La réutilisation des données publiques: quels dispositifs?. In ISKO.
  13. Gebru, T., Morgenstern, J., Vecchione, B., Vaughan, J. W., Wallach, H., Iii, H. D., & Crawford, K. (2021). *Datasheets for datasets*. *Communications of the ACM*, 64(12), 86-92.
  14. *L'agenda territorial partagé : Mise à jour simplifiée, Réutilisation Assurée*. OpenDataFrance. (n.d.). Consulté le 17 novembre 2022 sur : <https://www.opendatafrance.net/2018/08/24/agenda-des-territoires-des-donnees-a-fort-potentiel-de-reutilisation/>.



## FUTUROCITÉ

Inscrit dans la dynamique Smart Région de Digital Wallonia, [FuturoCité](#) permet aujourd'hui aux villes, communes et administrations wallonnes d'appréhender et d'intégrer dans leurs stratégies d'évolution les concepts liés à l'intelligence territoriale, en particulier la gouvernance de la donnée et l'Open Data, au cœur de la transformation d'une commune en « Smart City ». FuturoCité est le référent opérationnel Smart Région de Digital Wallonia.

Parmi ses actions, FuturoCité compte la réalisation d'un baromètre bisannuel sur la culture de la donnée dans les villes et communes wallonnes, l'organisation de séminaires sur la Smart Governance, l'animation du territoire wallon au travers d'événements comme le Hackathon Citizens of Wallonia ou le programme Ouvrir ma ville et la gestion de l'application Wallonie en Poche, le portail agrégateur de services numériques territoriaux pour les usagers des territoires.

FuturoCité

[www.futurocite.be](http://www.futurocite.be)

[julie@futurocite.be](mailto:julie@futurocite.be)

+32 (0) 65 267 000



## LE SMART CITY INSTITUTE

Le [Smart City Institute](#) (SCI) est un institut académique dédié à la thématique des territoires durables et intelligents qui repose sur un partenariat original entre une Université (ULiège) et son École de Gestion (HEC Liège), des entreprises et la Wallonie dans le cadre de la stratégie Digital Wallonia. L'institut contribue également à des projets européens comme Wall-e-cities (FEDER), GROOF (Interreg) et Bolster (Horizon Europe).

La particularité de l'institut est qu'il aborde la thématique des territoires durables et intelligents sous un angle managérial (et pas uniquement technique et technologique). Il s'articule autour de trois piliers complémentaires : la recherche, l'enseignement et le soutien à l'innovation. Ces derniers sont soutenus par des activités transversales de sensibilisation.

En tant que référent académique de la Wallonie dans le cadre du programme Smart Région, le SCI contribue activement à la dynamique de transition durable et intelligente de la région. Par ailleurs, il mène aussi régulièrement des projets à vocation nationale et internationale.

Smart City Institute

[www.smartcityinstitute.be](http://www.smartcityinstitute.be)

[sci@uliege.be](mailto:sci@uliege.be)

+32 (0) 4 232 73 55



---

Publication gratuite - Ne peut être vendue ou utilisée à des fins commerciales.  
Cet outil est une oeuvre du Smart City Institute (HEC Liège). Vous êtes libre de reproduire, de distribuer et de communiquer cette création au public dans le respect des droits moraux des auteurs, à condition de citer vos sources et de ne pas en faire un usage commercial.

